

**Ecole Primaire**

*Jacques  
Prévot  
\**

*5 place de la Liberté*

*85770 Ile d'Elle*

*02 51 52 04 56*

**CONSEIL D'ECOLE DU 12 NOVEMBRE 2018.**

**PROCES VERBAL**

**Etaient présents :**

- M. Bluteau, maire de la commune
- Mme Suraud, adjointe au maire chargée des affaires scolaires.
- M. Béthanis, DDEN
- Mmes Chabirand, Brossard, Suire et Maazaz, enseignantes
- M. Colas enseignant.
- Mmes Clerté, Truau, Coonjobeeharry et Texeira représentantes des parents d'élèves
- M. Durreau directeur

**Etaient excusés :**

- M. Douriaud IEN, Mme Mercier.

Le conseil d'école débute à 18 h 10, le directeur remercie les participants de leur présence et excuse l'absence de Mme Mercier et de M. Douriaud.

Un rappel de l'ordre du jour est fait :

- résultats des élections au comité de parents d'élèves.
- discussion et vote du règlement intérieur de l'école.
- Information relative au projet d'école, les actions éducatives.
- Les informations relatives au travail du RASED.
- Les dates de l'année scolaire: fêtes, sorties...
- désignation de commissaires aux comptes de la coopérative.
- Les travaux et investissements dans l'école.

Propos du directeur.	Intervenant	Prise de parole.
<p>1. <u>Accueil</u></p> <p>Présentation des participants. Rappel des compétences du conseil d'école et adoption du règlement intérieur du conseil d'école.</p> <p><i>Distribution du document 1 (règlement du conseil d'école) : lecture de ce document et adoption par les membres du conseil.</i></p> <p><b>En conclusion de ce point nous retenons que: <i>Le règlement intérieur du conseil d'école est adopté.</i></b></p> <p>2. <u>Résultats des élections au comité de parents d'élèves.</u></p> <p>Cette année il y eu 91 votants pour 144 inscrits soit 63 % de participation, ce qui est 14 points de plus que l'année précédente. Cela témoigne de l'investissement des parents d'élèves dans la vie de l'école et apporte une légitimité importante aux représentants élus. Une liste de candidats n'appartenant pas à une association de parents</p>		

d'élèves et une liste de candidats FCPE se sont partagées les 5 postes sur les 5 à pourvoir.

Le vote s'est majoritairement effectué par correspondance.

**En conclusion de ce point nous retenons que :**

***Les élections se sont bien déroulées. Il y a eu une mobilisation en hausse cette année. On peut noter que cette année, il y a eu deux listes de candidats dont une qui représente la FCPE. La liste d'union a remporté 3 sièges, et celle de la FCPE 2 sièges.***

### 3. Discussion et vote du règlement intérieur de l'école.

Le règlement intérieur est relu.

Un changement est à noter concernant l'interdiction du téléphone portable à l'école.

Le directeur rappelle l'importance de l'obligation et de l'assiduité scolaire. L'absentéisme est déclaré dès 4 demi-journées non justifiées dans le mois.

De même, lors d'un retard, il est demandé aux parents d'accompagner leur(s) enfant(s) jusqu'à la classe pour éviter un défaut de surveillance. Le règlement intérieur doit bien souligner la responsabilité des parents notamment à l'élémentaire.

**En conclusion de ce point nous retenons que :**

***Le règlement intérieur, avec les modifications dues à l'interdiction du téléphone portable est voté.***

### 4. Informations relatives au projet d'école, les actions éducatives.

Le règlement intérieur va être modifié =>

- La suppression « ou des TAP » dans le paragraphe les horaires de l'école : La responsabilité de l'école cesse dès lors que les élèves ont franchi les limites des locaux scolaires, ou qu'ils sont pris en charge par la municipalité dans le cadre du restaurant scolaire **ou** de la garderie.

- Une faute est à corriger : L'usage des téléphones portables **est interdit.** (au lieu de « est interdites »)

- l'adresse du blog est à modifier : passerelle2

Le projet d'école, a fait l'objet d'une réécriture pour les 4 années à venir. Il a été élaboré en équipe, cette année.  
 Les 3 axes, dans la continuité du précédent projet d'école et en lien avec notre observation des réussites et difficultés spécifiques à l'école et au réseau, sont :

**- Renforcer la culture et les compétences scientifiques.**

L'objectif est de favoriser la structuration de la pensée mathématique et scientifique de l'enfant.

**- Renforcer la culture et les compétences langagières et littéraires.**

L'objectif est d'améliorer les compétences langagières orales et écrites au travers d'une dynamique culturelle et littéraire.

**- Mettre en place un climat scolaire au service des apprentissages.**

L'objectif est de favoriser un climat scolaire serein en encourageant une communication positive entre les acteurs de l'école.

Voici les actions prévues cette année dans le cadre du projet d'école :

**objectif 1 :**

Cycle 1	Cycle 2	Cycle 3
Travail avec Vendée eau et la cicadelle sur les petites bêtes du marais et le cycle de l'eau	Le concours kangourou (koala) Calcul@tice	Le concours kangourou <a href="#">Calcul@tice</a>
le voyage dans le temps	Travail avec Vendée eau et la cicadelle sur les petites bêtes du marais et le cycle de l'eau	Travail avec Vendée eau et la cicadelle sur l'eau dans le paysage.
Aime tes dents	Le voyage autour du	La semaine des mathématiques en

	monde  M' tes dents.  Projet potager	relation avec le collège
--	--	-----------------------------

**objectif 2 :**

Cycle 1	Cycle 2	Cycle3
L'utilisation du vidéo pro pour la verbalisation des activités de la journée.  La médiathèque.  Sorties culturelles.  Ecriture d'une histoire autour du marais  Concours affiches	Logiciels de lecture compréhension : Lecthème, fluence.  La méthode narramus.  Sorties culturelles.  Journal et blog scolaires.  Ecriture d'une histoire autour du marais	Méthode je lis je comprends.  Journal et blog scolaire  Sorties culturelles.  concours bd Angoulême  concours monument aux morts  Ecriture d'une histoire autour du marais

**objectif 3 :**

Cycle 1	Cycle 2	Cycle3
Projet marais poitevin	Projet marais poitevin	Projet marais poitevin

<p>qui intègre étend'art.</p> <p>Rencontre parents professeurs.</p> <p>Embellissement de la cour avec une fresque.</p>	<p>qui intègre étend'art.</p> <p>Rencontre parents professeurs.</p> <p>Mise en place des messages clairs.</p> <p>Développement des CPS avec les octofuns</p> <p>Règles de vie de cour et responsabilités par rapport au matériel</p> <p>école ouverte</p> <p>Le vendredi après-midi : proposition d'ateliers en mélangeant les classes de cycle 2 et 3.</p>	<p>qui intègre étend'art.</p> <p>Rencontre parents professeurs.</p> <p>Règles de vie de cour et responsabilités par rapport au matériel</p> <p>Développement des CPS et des messages clairs</p> <p>Education aux dangers d'internet</p> <p>EMC et place accordée aux débats.</p> <p>Le vendredi après-midi : proposition d'ateliers en mélangeant les classes de cycle 2 et 3.</p>		
<p>Cette année l'école bénéficie de la mesure : « CP à 12 ». Cela permet de mettre en place des méthodes de travail efficaces et au plus près des élèves, notamment ceux dont les compétences sont les plus fragiles. L'année prochaine, cette mesure sera étendue au CE1.</p> <p>Nous bénéficions également cette année d'un service civique, Melle Marie Schlegel qui permettra à l'équipe de mener à bien différents projets comme la bibliothèque avec des temps de lecture, mais aussi</p>				

l'organisation de prêt de livre. Melle Schlegel pourra également apporter une aide au développement du blog de l'école.

**En conclusion de ce point nous retenons que :**

***Le projet d'école permet de piloter les actions des enseignants dans une orientation commune et d'apporter les meilleures conditions de réussite à l'ensemble des élèves.***

***La mesure CP à 12 est bénéfique aux élèves. Elle sera étendue aux CE1 à 12 l'année prochaine.***

#### 5. Les informations relatives aux aides et au travail du RASED.

Afin d'aider au mieux les élèves, l'école peut mettre en place différents types d'aide pour les élèves en difficultés.

#### Les activités pédagogiques complémentaires :

Les APC se déroulent à raison de 36 heures par an. Elles se destinent à des petits groupes et visent cette année, uniquement la lecture . Les APC étant des activités facultatives, la proposition de l'aide se fait par l'enseignant et est soumise à l'accord des familles concernées.

L'aide du RASED, l'aide des enseignants du Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficultés, se destine aux élèves dont les difficultés demandent un accompagnement plus expert, et plus soutenu. Les membres du RASED sont au nombre de 3 : Maître E, Maître G, Psychologue scolaire. Les demandes d'aide concernant le RASED peuvent venir des enseignants, mais aussi de la famille. Sur l'école, nous avons la chance de bénéficier du travail des 3 maîtres du RASED, mais seulement de septembre à décembre.

Le dispositif plus de maîtres que de classes n'a pas été reconduit cette année dans l'école.

<p><b>En conclusion de ce point nous retenons que :</b>  <i>De nombreuses aides peuvent être apportées aux élèves en fonctions de leurs difficultés. Cette année le dispositif Plus De Maître Que De Classes n'a pas été reconduit.</i></p> <p><u>6.Les dates de l'année scolaire:</u></p> <p>La fête de Noël aura lieu le vendredi 14 décembre dans la salle du foyer rural.</p> <p>D'autres événements viendront ponctuer différents projets éducatifs : un carnaval ; une rencontre danse ; un pentathlon ; une rencontre chant, la journée « Etend'Art ». inauguration du parcours, sortie de fin d'année.</p> <p>Lors de ces événements la participation des parents est d'une grande importance quant à l'organisation : encadrement réglementaire pour les déplacements, préparation et rangement des salles... Il nous semble important que les parents se sentent impliqués dans la vie de l'école dans toutes ces manifestations.</p> <p><b>En conclusion de ce point nous retenons que :</b>  <i>Cette année des événements viendront ponctuer l'année. A l'occasion de ces événements, la participation des parents sera primordiale pour le bon déroulement des fêtes et sorties pédagogiques.</i></p> <p><u>7.Désignation de commissaires aux comptes de la coopérative.</u>          Cette année est la 9ème année de fonctionnement de la coopérative scolaire. Pour réaliser certains projets, les classes ont parfois besoin d'acquérir certains matériels que l'on ne peut demander à la collectivité. La coopérative permet de mettre en place des projets</p>	<p>Parents d'élèves</p> <p>M Béthanis</p>	<p>L'équipe enseignante souhaite faire évoluer différentes manifestations dans les années à venir, notamment le carnaval avec la participation d'une fanfare ou d'accompagner le défilé des élèves d'un fond sonore musical.</p> <p>Proposition d'un parent d'élève d'organiser un carnaval réunissant les deux écoles de l'Île d'Elle.</p> <p>M. Béthanis propose que l'école médiatise dans la presse les divers événements, manifestations afin de rendre compte des projets riches et variés de l'école.</p>
--	---	--



éducatifs motivants, sans que les conditions matérielles ne soient un frein à l'action. Pour cela il est aussi nécessaire de récolter des fonds. Cela passe par diverses actions comme la photo de classe ou la vente de gâteaux et de boissons lors des fêtes. Afin d'assurer la transparence des rentrées et des sorties d'argent, le conseil d'école a pour fonction de nommer deux commissaires aux comptes qui seront chargés de vérifier la comptabilité de la coopérative.

**En conclusion de ce point nous retenons que :**

***Sont désignées commissaires aux comptes : Mme Coonjobeeharry et Mme Maazaz.***

**8. Les travaux dans l'école :**

**Hygiène et sécurité :**

Depuis trois ans, le PPMS (Plan de Prévention et de Mise en Sécurité) qui vise à anticiper les situations de crise, a pris une nouvelle dimension avec la prise en compte des menaces d'attentats. Celles-ci s'ajoutent aux autres situations à risques telles que : les confinements (accidents industriels ou catastrophes climatiques) ou évacuations (incendie). Afin de préparer les élèves à réagir le mieux possible dans ces situations, des exercices auront lieu cette année.

L'exercice intrusion de ce premier trimestre s'est bien déroulé. L'usage des talkies walkies s'est révélé efficace. Il faudra prendre l'habitude de l'avoir en permanence avec soi.

Comme il a été évoqué l'année dernière, des aménagements ont permis de gagner en sécurité pour les bâtiments sans entraver de façon trop importante le bon fonctionnement de l'école. Avec la mise en place d'un système électrique avec vidéophone, mais aussi, le changement de l'ensemble des serrures du bâtiment principal.

<p><b>Travaux divers et investissement :</b>  L'équipe enseignante remercie la mairie, et particulièrement l'équipe d'Alain pour sa réactivité et sa disponibilité quant aux petits travaux d'entretien.  Depuis 5 ans, une démarche d'investissement a été mise en place avec la mairie pour envisager les évolutions de l'école dans le temps afin que les élèves puissent profiter des meilleures conditions d'enseignement.  Dans ce sens, une liste d'investissement souhaitée par l'équipe enseignante est proposée chaque année à la mairie et présentée au conseil d'école. <i>(voir pièce jointe)</i>  Je souligne que cette démarche a permis depuis cinq ans de nombreuses avancées en terme d'équipement.</p> <p><b>En conclusion de ce point nous retenons que :</b>  <b>L'investissement important de la municipalité pour l'école permet :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>•d'entretenir des locaux pour qu'ils demeurent en bon état,</li> <li>•d'offrir ainsi aux enseignants et aux élèves de bonnes conditions de travail,</li> <li>•de discuter de façon constructive en conseil des maîtres et en conseil d'école pour se projeter dans l'avenir, afin de rester une école moderne.</li> <li>•d'assurer une réflexion sur la sécurité et l'hygiène des élèves pour que celles-ci soient les meilleures possibles.</li> </ul>	<p>M. Bluteau</p>	<p>La municipalité réfléchit à une solution pour améliorer la qualité internet au sein de l'école et répond positivement à la demande de matériel à court terme.  Un rafraîchissement des murs du hall de la maternelle est à prévoir et sera réalisé lors des vacances scolaires.</p>
--	-------------------	--

Le conseil d'école s'est achevé à 20h00

La secrétaire de séance : Mme Brossard      Le directeur de l'école : M. Durreau.